



## Litiges fuites et facturations avec les eaux du nord

Par **roro59**, le **19/10/2012 à 18:32**

Bonjour,  
Je vous contacte suite à un soucis de facturation avec les Eaux du Nord envers mes beaux parents.  
En avril 2011, un technicien passe pour relevé le compteur et observe une fuite au niveau compteur ainsi qu'il ne fonctionne plus.  
Quelques jours plus tard, un technicien passe à nouveau et propose de le remplacer moyennant 50 euros avec envoi d'une facture quelques jours plus tard.... Sur son relevé, il indique qu'il s'agit d'une fuite au niveau du joint de compteur coté client....  
Résultat, en Mai 2012, les Eaux du Nord envoient une facture de 6500 euros et 1650m<sup>3</sup> consommés (facture réalisée sur estimation....) dans un élan de bonté, ils proposent un échéancier de 900 euros par mois.  
Je l'ai contacté pour obtenir des explications, j'ai eu droit à une fin de non recevoir, avec un interlocuteur assez agressif. Au final, une responsable devait me rappeler le lendemain.....J attends toujours...  
Sachant que le joint est coté client d'accord, mais il est posé sur le compteur donc appartient à leur entreprise. Nous sommes face à un mur dans un dialogue de sourd.  
Que faire? avez-vous déjà vécu un problème similaire?  
Cordialement  
Rod